



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4071042

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 8/07/2024 9H29 C:004980 I:36253
V/REF : 101370
V/Email reçu le Lundi 08/07/2024 à 9H29

**SDC '78/82 Avenue Galliné'
C/O REGIE ROLIN-BAINSON
1 RUE D'ALSACE
69100 VILLEURBANNE**

V/REF.IMM. 000680
IMMEUBLE : GALLINE
78/82 AVENUE GALLINE
69100 VILLEURBANNE

Vaulx en Velin, le 19 Juillet 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N78 GALLINE - CLES A LA REGIE :
ROLAIN BAINSON
1 RUE D'ALSACE 69100 VILLEURBANNE

MOTIF : INTERVENIR CE JOUR EN URGENCE POUR UNE CANALISATION A ECLATE EN
SOUS-SOLS - L'EAU EST COUPEE
/ LU 08/07/24 A 16H19-
RECU MAIL DE MME DE FILIPPIS (GEA)
DANS LE PROLONGEMENT DE NOTRE DEMANDE DE CE MATIN, NOUS VOUS REMERCIONS
PAR AVANCE D'ENVOYER UNE ÉQUIPE POUR POMPER L'EAU DES SOUS-SOLS.
/ MA 09/07/24 A 11H06-
TL A MME DE FILIPPIS, GESTIONNAIRE, QUI PREND NOTE DES CONSTATS DE NOTRE
PERSONNEL (SECOND POINT DE FUITE IDENTIFIE LORS DU POMPAGE PROGRAMME CE
JOUR) ET CONFIRME L'INTERVENTION D'UN PLOMBIER SERVIMO EN URGENCE

Donneur d'ordre : Mme M. DE FILIPPIS

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie

LE 08/07 A 13H30 :
RECUPERATION DES CLES A L'AGENCE.
INTERVENTION DANS LES GARAGES AU NIVEAU MOINS 1 D'UNE EQUIPE DE 2
TECHNICIENS.
RECHERCHE COMPLIQUEE ET LOCALISATION DE LA FUITE (GARAGE SUR 2 NIVEAUX
ET ENORME BATIMENT) AU NIVEAU D'UN PVC PRESSION AVEC COUDE FISSURE.
ALLER/RETOUR CHEZ UN FOURNISSEUR ET AU DEPOT SERVIMO POUR RECUPERATION
DE MATERIEL.
DEPOSE ET REMPLACEMENT DE LA PORTION FUYARDE.
ATTENTE SECHAGE POUR REMISE EN EAU.

LE 09/07 A 00H15 :
REMISE EN EAU.
CONTROLE ETANCHEITE.

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

LE 09/07 A 10H30 :
INTERVENTION D'UNE EQUIPE A 2 PERSONNELS
LOCALISATION D'UNE FUITE PROVENANT DU ROBINET DE LA CHAUFFERIE QUI EST
RESTE OUVERT TOUTE LA NUIT

LE 10/07 A 09H30 :
REMISE DES CLES EN AGENCE

LE 12/07 A 08H00 :
INTERVENTION A PARTIR DU NIVEAU MOINS -2
POMPAGE DE L'INTERGRALITE DU NIVEAU

OBSERVATIONS : MP LCOMPTER Email envoyé le 18/07/24 a 15H36 Mme M. DE FILIPPIS

MP LCOMPTER Email envoyé le 18/07/24 a 15H35 Mr J.B. DARLET

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	2	29,12	29,12
9,25	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 08/07	2	70,85	655,36
3,00	Sup.H.50%-Ouv.Qual +17h/20h-Sa 7h-12h	2	35,42	106,26
2,75	Sup.H.100%-Ouv.Qual +20h-Sa +12h-D/JF	2	70,85	194,83
9,25	H(s)2ème personnel	4	53,13	491,45
3,00	Sup.H.50%-Ouv.Spéc. +17h/20h-Sa 7h/12h	4	26,53	79,59
2,75	Sup.H.100%-Ouv.Spéc. +20h-Sa +12h-D/JF	4	53,13	146,10
1,25	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 09/07	5	70,85	88,56
1,25	Sup.H.100%-Ouv.Qual +20h-Sa +12h-D/JF	5	70,85	88,56
1,00	Forfait Récupération/Remise Clés	8	24,29	24,29
2,50	H.Ouvrier Qualifié Curage le 09/07	9	65,53	163,82
1,50	H(s)2ème personnel	10	53,13	79,69
5,50	H.Véhi. HP-Pompage-Refoulement le 12/07	11	165,81	911,95
6,50	H.Véhi. HP-Pompage-Refoulement le 17/07	12	165,81	1077,76
1,50	Sup.H.50%-Pomp.Refoul.+17h/20h-Sa 7/12h	12	82,90	124,35
6,25	H(s)2ème personnel	13	53,13	332,06
1,25	Sup.H.50%-Ouv.Spéc. +17h/20h-Sa 7h/12h	13	26,53	33,16
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	2		Pour mémoire
1,00	Coude(s) pvc pression dn 90 45°	2	19,57	19,57
1,00	Coude(s) pvc pression dn 90 90°	2	22,95	22,95
2,00	Manchon(s) PVC pression dn 90	2	28,03	56,06
1,00	Metre(s) PVC pression dn 90	2	42,81	42,81
1,00	Colle(s) pvc pression	2	92,80	92,80
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	4	39,45	39,45
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	5		Pour mémoire



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4071042

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

TOTAL H.T.	4900,55
T.V.A. a 10,00%	490,05
TOTAL T.T.C.En EURO	5390,60

Valeur en votre règlement au 31 Aout 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.